



Association Européenne des Cheminots

Régionale Rhône-Alpes



Siège Social : Maison des Européens, 5 Rue PIZAY 69001LYON

<https://xn--cheminots-europens-pwb.fr/Index.html>

Sortie de 2 jours dans le Jura les 05 et 06 Mai 2026 à Salins les Bains, et Arc-et-Senans

avec visite de la Grande Saline à Salins les bains et de la Saline Royale d'Arc-et-Senans chef-d'œuvre de l'architecte Claude-Nicolas Ledoux. Sites classés au patrimoine mondial de l'Unesco

05 Mai 2026 :

7h30 Départ de Lyon Part Dieu

9h38 Arrivée à Mouchard ou un car nous attendra pour rejoindre Salins les Bains

10h00 : Dépose des bagages à l'Hôtel des 2 Forts

11h00 Visite guidée de l'Apothicairerie

12h00 Repas à l'Hôtel

14h00 Visite guidée de la Grande Saline suivie d'une dégustation à la croque au sel

16h00 Visite guidée de Salins, petit ville thermale et cité comtoise de caractère

17h30 Installation dans les chambres

19h30 Repas à l'Hôtel + nuit

06 Mai 2026

7h00 Petit Déjeuner

8h15 Transfert par car pour la gare SNCF de Mouchard

8h40 Départ du train de Mouchard pour Arc-et-Senans

8h45 Arrivée Arc-et-Senans

160m à pied pour rejoindre la Saline Royale et déposer les bagages

10h visite guidée de la Saline Royale

12h30 Repas à la brasserie 1719 et départ pour la gare

15h15 Départ d'Arc-et-Senans direct Lyon Part Dieu -

17h30 Arrivée Lyon-Part-Dieu

**Prix total TTC : 170€ pour les adhérents à jour de leur cotisation 2025
220€ pour les non adhérents**

(1 nuitée avec petit déjeuner- 3 repas - toutes les visites guidées et le transfert par car Mouchard/Salins-les-Bains Aller /Retour) **Le prix du train n'est pas compris.**

Les personnes intéressées doivent me répondre impérativement **avant le 15 Janvier 2026** en me retournant le coupon ci-joint avec **un acompte de 50€**.

Minimum 20 personnes

Coupon à retourner à Mauricette EUVRARD pour le 15 Janvier 2026 au plus tard

153a Avenue Jean Goujon 69620 LE BOIS D'OINGT

Tél : 06 09 39 11 95- euvrardm@orange.fr

M Adresse

Tél Portable.....

Souhaite participer à la sortie dans le Jura les 5 et 6 Mai 2026

Je serai accompagné depersonne(s)

Adhérent 50€ x=..... (Le chèque ne sera pas débité avant Avril)

Le solde 120€ sera a réglé avant le 5 Avril 2026

Non adhérent 50€ x..... = (Le chèque ne sera pas encaissé avant Avril)

Le solde 170€ sera a réglé avant le 5 Avril 2026

Chèque à l'ordre de l'AEC Rhône Alpes